

## Compte rendu du séminaire restreint du 06.12.07

A l'Assemblée Nationale sur le thème « 2012 : le grand marché transatlantique », autour de MM. Jeffries Briginshaw (Secrétaire Général Europe) et Bernard Hagege (membre du Bureau Exécutif) du Transatlantic Business Dialogue (TABD).

La question du grand marché transatlantique, prévu pour 2012, suscite de nombreuses interrogations, tant au niveau de la relation économique et commerciale entre les deux rives de l'Atlantique, qu'au niveau politique, ou géopolitique, quant à la naissance ou à l'émergence – selon les points de vues – d'une communauté euratlantique.

### 1. Une intégration économique difficile

Si l'ensemble des interventions au cours du débat soutient les bienfaits d'une intégration économique plus poussée de part et d'autres de l'Atlantique, ou pour citer, Angela Merkel une « ever closer economic union », certaines difficultés d'ordre économique ou normative constituent des barrières déguisées.

Ainsi, la question des relations euro/dollar a fait l'objet d'un traitement particulier, représentant une préoccupation forte de la part des participants (notamment sur la question des marchés aéronautiques ou des approvisionnements énergétiques). Considérée comme superstructure de la relation commerciale, son traitement par l'Union européenne (BCE) et la Fed (Etats-Unis) reste toutefois indépendant de la relation commerciale transatlantique dans le cadre du Transatlantic Economic Council alors que les variations des cours affectent les partenaires commerciaux. Si l'effet des cours de change ne doit pas être minimisé en matière d'importation et d'exportation de biens, il doit cependant être relativisé dans la mesure où ces variations facilitent les investissements directs étrangers en direction des Etats-Unis et donc, l'achat par des entreprises européennes d'entreprises américaines. Dans cette perspective, en dépit des obstacles au commerce en tant que tel, l'intégration économique entre les deux rives se poursuit.

Le cadre législatif, a lui aussi, fait l'objet d'un vif débat, en particulier sur le rôle du CFIUS américain (Committee on Foreign Investment in the United States, *nlla*) ou sur la question des cadres réglementaires américains (notamment le US Cargo Act, les évolutions de la *soft law* ou de la fiscalité). Dans ce contexte, l'interpellation directe auprès des autorités américaines (par lobbying ou dans un cadre négocié) par les acteurs américains comme européens constitue la voie privilégiée pour les participants. En revanche, les débats ont fait émerger deux objectifs différents (l'adaptation de l'offre à la législation ou bien l'instauration de mécanismes d'exception à la législation). Dans ce cadre, il a été rappelé que les dialogues futurs devront aussi inclure les acteurs législatifs (Transatlantic Legislative Dialog) ainsi que la société civile (Transatlantic Consumer Dialog). Enfin, le projet d'un « CFIUS européen » a été évoqué, sans toutefois être élaboré plus en détail.

Dans l'ensemble, les interrogations posées illustrent avec vigueur la notion de « co-optation » utilisée pour décrire la « coopération / compétition » qui oppose et uni les acteurs commerciaux transatlantiques et le souhait de voir émerger une « gouvernance politico-économique » accrue.

### 2. La communauté économique transatlantique au service d'une vision géopolitique ?

« Nous nous attendons tous à ce que l'ordre économique mondial de 2020/2050 change, avec la Chine, l'Inde, la Russie et le Brésil et peut-être d'autres qui auront une part plus grande. Dans ce contexte, un marché plus large et plus profond offre un panier plus grand de concurrence, avec la rationnelle du marché européen unique dont nous sommes déjà familiers » (Jeffries Briginshaw). Dans ce contexte, le grand marché transatlantique, soutenu à l'unanimité du Congrès américain et envisagé pour 2012, s'inscrit dans la perspective d'une compétition économique entre « blocs » et participe, par les opportunités et les rivalités qui naîtront, à la définition d'un « agenda global », ou à la « codéfinition de l'ordre mondial » dont les évolutions seront autant économiques que stratégiques.

Si la réponse souhaitée est de dire que le grand marché ne concerne que « l'économie, l'économie, l'économie », il n'en demeure pas moins que la citation d'Angela Merkel paraphrase « l'ever closer

*union* » qui caractérise l'Union européenne et, au delà, la relation stratégique européen-américaine alors que les Etats-Unis envisagent une âpre compétition avec la Chine ou une guerre des civilisations à long terme (2050). « Des entreprises françaises présentes aux USA et partageant nos valeurs pour un vrai marché transatlantique libéré de tous ses freins, dans un but d'équilibre et pour faire apporter leur propre vision de l'Economie sur les deux rives de l'Atlantique, devraient rejoindre le TABD - le Dialogue transatlantique - ainsi que leurs homologues européennes » rappelle Bernard Hagege. Ce faisant, les bases d'une communauté « euratlantique » seraient renforcées, non sans rappeler l'intégration économique croissante entre les deux rives, à l'instar des participations croisées ou, plus symboliquement encore, les divers rapprochements entre les bourses européennes et américaines des dernières années.

Dans ce cadre, la « vocation stratégique de la monnaie » a été évoquée, notamment dans le cadre de pressions sur le Yuan, ainsi que l'éventualité de voir, à terme, une « politique économique et monétaire conjointe européen-américaine ». Si la perspective de cette dernière est encore éloignée, elle nécessiterait un changement au niveau de la BCE – soit statutaire, soit politique – comme préalable. A terme pourtant, cette hypothèse n'est pas à exclure.

Cependant, si l'intégration économique devait servir une vision géopolitique dans la perspective d'une confrontation économique avec la Chine, la communauté euratlantique ne pourrait pas se forger durablement en prenant le risque d'aliéner la Russie, qui pourrait être tentée par un rapprochement avec la Chine. Dans ce contexte, diverses pistes nécessitent encore d'être explorées (la multiplication des dialogues régionaux – UE/Russie, US/Russie, ou bien, de conférer une dimension euratlantique à la Russie en l'invitant selon de besoins au TABD). Dans tous les cas, le framework proposé dans le cadre du TEC devrait permettre, vers 2009, de poser les bases d'une coopération UE – US dans le domaine de l'énergie, domaine qui permettra, selon toute vraisemblance, d'approfondir un dialogue conjoint avec la Russie. Pour autant, le TABD n'envisage pas une extension vers la Russie.

Au final, l'initiative du TABD s'inscrit dans le renforcement multidimensionnel entre les deux rives de l'Atlantique. Ainsi, au cours des dernières années, ce renforcement a touché autant les domaines économiques (TEC ou comité d'experts), que dans les domaines de la diplomatie et de la défense (opérations communes, renforcement des processus de coopération).